



Toulouse, le 22 novembre 2012

Communiqué de Presse

CAFÉ DU DROIT FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

1^{er} rendez-vous : Faut-il dépénaliser le cannabis ?

Lundi 3 décembre 2012 à 18h30

La Fabrique de Toulouse, place du Peyrou

Les cafés du droit sont une occasion pour la Faculté de droit de Toulouse d'apporter, avec l'aide de son Cercle de partenaires, son savoir-faire à la construction d'une société dans laquelle le droit ne doit pas être un obstacle. Ils abordent des questions de société, à partir d'une approche juridique et dans une perspective pluridisciplinaire, apportant un éclairage au grand public sur de grandes questions de sociétés.

La France est aujourd'hui le mauvais élève de la classe européenne en matière de consommation de drogues. D'après un rapport de l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies, les ados français sont les deuxièmes consommateurs de cannabis en Europe, juste derrière la République Tchèque. La France est le seul pays d'Europe de l'Ouest où la part des jeunes ayant déjà pris du cannabis est en forte augmentation - 39 % des jeunes Français de 15 et 16 ans avaient déjà fumé du cannabis en 2011, soit 8 % de plus qu'en 2007 – alors même que chez tous nos voisins, ces chiffres sont en baisse, et restent beaucoup moins préoccupants qu'en France. A titre d'exemple, 19 % de jeunes de 15 et 16 ans ont déjà touché au cannabis en Allemagne. La répression est pourtant importante en France.

Y'a-t-il un rapport de cause à effet entre légalisation du cannabis et augmentation de la consommation ? La « dépénalisation » est-elle la panacée ?

L'objectif de ce premier Café du droit est d'apporter des clés à la compréhension de cette question de société, grâce à un regard croisés entre juristes – universitaires, praticiens – non juristes – sociologues, médecins... et témoins concernés par la consommation du cannabis. Une place très importante est laissée au débat.

Contact : Hugues Kenfack, Doyen de la faculté de droit de Toulouse

06 40 40 41 08

Hugues.Kenfack@ut-capitole.fr

CONTACT

Françoise Montet Lattes - Directrice de la communication

Tél. : 05 61 63 35 36 - **Fax :** 05 61 63 37 94 - www.univ-tlse1.fr

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE, 2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France

UT1 Capitole, une université autonome à la réputation internationale :

Autonome depuis le 1^{er} janvier 2009, l'Université Toulouse 1 Capitole trouve [son origine](#) dans la faculté de droit canonique créée en 1229. Forte d'une vieille tradition largement reconnue dans les domaines du Droit et des Sciences Politiques, elle s'est diversifiée dans sa [recherche](#) et ses [enseignements](#) dès les années soixante en développant des équipes de haut niveau dans les sciences économiques, le droit, la science politique et les sciences de gestion. La réputation de son école d'économie ([TSE](#)) et de son Institut d'Administration des Entreprises ([IAE](#)) a aujourd'hui largement dépassé le cadre des frontières nationales et compte parmi les centres de recherche et d'enseignement de premier plan en Europe.

L'Université Toulouse 1 Capitole est, avec cinq autres établissements, membre fondateur du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur ([PRES](#)) Université de Toulouse, ce qui lui permet de mettre en commun des moyens pour que son offre bénéficie de toutes les potentialités du site toulousain.

Retrouvez :

- **L'agenda d'UT1 :** www.ut-capitole.fr/agenda
- **Les actualités d'UT1 :** www.ut-capitole.fr/actualites

CONTACT

Françoise Montet Lattes - Directrice de la communication

Tél. : 05 61 63 35 36 - **Fax :** 05 61 63 37 94 - www.univ-tlse1.fr

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE , 2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France